

MODULE ÉNERGIE : (DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE) - SANS MENTION (arrêté du 20/07/2023)

DUREE 9 jours soit 63 heures - **DATES** nous consulter - **FORMATEUR** Expert, Technicien

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire
- Appréhender les spécificités liées au bâtiment (Thermie, Systèmes de chauffage, ECS, etc...)
- Maîtriser la Méthodologie (du repérage à l'élaboration du rapport)
- Préparer l'apprenant à la Certification de Personne (selon l'arrêté du 20/07/2023)
- Mise en situation des stagiaires en conditions réelles d'intervention
- Maîtriser l'ensemble des méthodes de repérage dans le respect des normes et des règles de sécurité
- Apprendre à utiliser les matériels de façon adaptée
- Collecter les bonnes informations en fonctions des différents diagnostics
- Élaborer les rapports

PÉDAGOGIE

- **MOYENS** Formation en salle et dans une habitation (appartement ou maison) pour la journée terrain
Enseignement alternant Théorie et Pratique
Supports Pédagogiques remis par voie numérique
Diaporama et/ou Supports commentés
Ateliers pédagogiques
- **MATÉRIEL** Salles de cours Équipées (Paperboard/Tableau, etc.)
Télévision ou Vidéoprojecteur
Licence Provisoire de Formation sur un Logiciel (Liciel)
Matériel dédié au métier diagnostiqueur immobilier

VALIDATION

- **ÉVALUATION** Questionnaire à choix multiples (QCM). Un repêchage possible
Assiduité au module
- **SANCTION VISÉE** **Délivrance d'une Attestation Individuelle de Fin de Formation si note QCM $\geq 15,1/20$**
- **SUIVI** Émargement Individuel ou Collectif
Attestation de Présence Individuelle

PRÉ-REQUIS

- Langue française - Comprendre, lire et écrire
- Mathématiques - Notions de base
- Se référer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
 - o Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans (tous métier confondus) et d'un titre professionnel de Niveau 5* dans le domaine du diagnostic immobilier
*Passage devant le jury pour l'obtention de ce titre
 - o Apporter la preuve par tous moyen d'une expérience professionnelle de 3 ans d'agent de maitrise ou technicien en bâtiment
 - o Détenir un BAC + 2 dans le domaine du bâtiment

PUBLIC

- Se référencer aux pré-requis exigés pour le passage de la Certification
 - Toute personne majeure, disposant au minimum de 3 ans d'expérience professionnelles tous métiers confondus

PROGRAMME RÉGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

- JOUR 1 I. Cadre général**
- JOUR 2**
- JOUR 3**
- JOUR 4**
- JOUR 5 II. Méthodologie de réalisation des DPE vente, location autres qu'à usage principal d'habitation et rappel du périmètre du DPE sans mention**
- Méthodologie de réalisation des DPE : Méthode 3CL, Méthode Factures, Types de rapports
- III. Principes de la thermique appliqués au DPE**
- 3 modes de transfert de la chaleur : conduction, convection, rayonnement
 - Déperditions par les parois : Les isolants, le DJU, l'effersivité, la differsivité et l'inertie thermique
- IV. Déperditions énergétiques de bâtiment**
- Répartition des déperditions thermiques
 - Enveloppes extérieures : Plafonds, Planchers, Murs, Ponts Thermiques, Fenêtres, Volets
 - Déperditions par renouvellement d'air
 - Les équipements de chauffage, ECS et climatisation, ventilation et maintenance
 - La régularisation, les nouvelles technologies
- V. Modèle et méthode de réalisation du DPE**
- Étude de cas et élaboration des rapports avec l'utilisation d'un logiciel métier
- VI. Validation**
- Partie théorique – Évaluation des acquis par le biais de questions à choix multiples (QCM)
- Les généralités du bâtiment :**
- Typologie du bâtiment
 - Caractéristiques locales
 - Spécificité des bâtiments construits avant 1948
 - Pathologie du bâtiment

- JOUR 1 I. Exercices Pratiques en salle**
- JOUR 2**
- JOUR 3**
- Cas pratiques : Type de bien : Appartement, Maison individuelle, Tertiaire (Bureau, etc)
 - Mission de diagnostic : Énergie sans Mention
 - Méthode : 3CL ou sur relevés d'énergie (sur factures)
 - Outils/Mesures : Liciel
 - Organisation du repérage et mise en application de la formation Théorique
 - Partage des connaissances sous forme de Questions/Réponses
- II. Validation**
- Partie Pratique- Exercice
 - Élaboration du Rapport (en salle) selon le Type de Mission réalisée
- III. Débriefing- Pratique**
- Correction et Questions- Réponses

PROGRAMME RÉGLEMENTAIRE DE LA FORMATION

JOUR 1 I.

Intervention sur site

- Type de bien : Appartement, Maison individuelle, selon disponibilité
- Mission de diagnostic : Énergie sans Mention
- Méthode
- Outils/Mesures
- Organisation du repérage et mise en application de la formation théorique
- Partage des connaissances sous forme de Questions/Réponses

II.

Validation

- Partie Pratique
- Élaboration du rapport

III.

Débriefing - Pratique